

jalousie avait été accrue chez le Tsar par les faits suivants, qui avaient rendu plus sensible encore la prépondérance de Napoléon.

Au mois de septembre 1802, en présence de la mauvaise volonté des Anglais dans l'exécution de la paix d'Amiens, le Premier Consul avait par précaution annexé le Piémont, que les Français occupaient depuis le Directoire¹. Au début de 1803, il avait occupé la république Helvétique pour mettre fin à une guerre civile, et les Suisses avaient accepté qu'il réglât souverainement par l'*acte de médiation* l'organisation politique de leur pays (février 1803).

Dans le même temps, il réglait aussi les affaires d'Allemagne. Le traité de Lunéville stipulait en effet que des indemnités seraient accordées en territoire germanique aux princes allemands dépossédés par la conquête française. Après de vaines délibérations (février, octobre 1802), où s'étaient cyniquement étalées les convoitises des souverains allemands, la Diète, ne pouvant aboutir, avait demandé la médiation de Napoléon. Celui-ci offrit au Tsar, qui accepta, de partager avec lui le rôle de médiateur. Mais en réalité tout fut réglé à Paris, et la Diète, par le *recez de 1803*, ne fit qu'enregistrer les décisions de Napoléon : d'où froissement d'amour-propre chez Alexandre.

L'enlèvement du duc d'Enghien (mars 1804) fournit l'occasion de la rupture. Alexandre signa successivement des traités avec le roi de Prusse (mai 1804), l'empereur d'Allemagne (novembre 1804), et enfin avec l'Angleterre (11 avril 1805). Ce fut ce dernier traité qui détermina les conditions de l'entrée en campagne contre la France. Les Anglais s'engageaient à payer au Tsar un subside annuel de trente et un millions par chaque groupe de 100 000 hommes mis en ligne.

L'empereur d'Allemagne, François II, adhéra au traité anglo-russe le 9 août 1805. Déterminé à la guerre dès la fin de 1804, François II dissimula pendant plusieurs mois dans l'espérance que Napoléon, ne redoutant rien sur le continent, tenterait le débarquement en Angleterre. Napoléon ayant érigé en *royaume d'Italie* la République Italienne — l'ancienne République Cisalpine — dont il était président depuis 1802, l'empereur François le reconnut comme roi (mars 1805). Il accepta de même l'annexion de Gênes à la France (juin 1805). Mais quand ses préparatifs furent achevés, quand il jugea les armées russes à portée de le secourir,

1. Voir ci-dessus, page 156.